

Département
de la CÔTE-D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
2 septembre 2026

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À
BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pascal GRAPPIN

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Émilie ALIF, Carole BERNHARD, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Amélie CLÉMENT-MARTIN, Stéphane DAHLEN, Bertrand GIRARD, Vincent GRENET, Jean-Jacques HARBEUMONT, Danièle JONDOT-PAYMAL, Sébastien LAURENT, Michel QUINET, Gilles RAVELLE-CHAPUIS, Véronique RICHER, Richard ROCH, Gérard ROY, Denis THOMAS, Cyril VACHON, Jean-Christophe VALLET,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Agnès AUBERT, Philippe DELIN, Valérie DUREUIL, Mathilde PICAUVET, Olivier PIRAT, Philippe RUPIN, Alexandre SUCHET,

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Pierre BOLZE, Thibaut GLOAGEN, Sylvain JACOB, Philippe LANCIA, Virginie LONGIN,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Pascal BORTOT, Gilles CARRÉ, Hubert CHETTA, Christophe LUCAND, Hubert POULLOT

POUVOIRS :

- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Valérie DUREUIL
- Pierre BOLZE a donné pouvoir à Jean-François CHAMPION
- Hubert CHETTA a donné pouvoir à Mathilde PICAUVET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

**C/26/13 – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT AU COMITÉ DE SÉLECTION DES PROJETS BÉNÉFICIAIRE DU
FEDER**

La région Bourgogne-Franche-Comté, en sa qualité d'autorité de gestion du Programme Opérationnel (PO) FEDER-PSE pour la période 2021-2027, a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des territoires urbains de la région pour mettre en œuvre la partie du PO consacrée au développement urbain.

Dans ce cadre, une instance de gouvernance sous forme de Comité de sélection des projets a été mise en place par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud afin de s'assurer de leur éligibilité.

Ce comité est composé de trois collèges pour garantir la représentativité et l'efficacité de cette instance :

- un collège de 8 membres élus de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- un collège de 7 membres partenaires incluant 1 représentant des instances suivantes : le Conseil Régional, les Conseils Départementaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, le Pays Beaunois, l'ADEME, le Syndicat Mixte du SCOT et la DREAL,
- un collège de personnes qualifiées qui sont associées en tant que de besoin en fonction des projets (bailleurs sociaux ...).

Suite au renouvellement des instances du Syndicat Mixte, il est nécessaire de désigner un représentant du Syndicat Mixte au comité de sélection des projets bénéficiant du FEDER.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Monsieur Vincent GRENET pour représenter le Syndicat Mixte au sein du comité de sélection des projets bénéficiant du FEDER.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

Pascal GRAPPIN,
Président du Syndicat

